SCP Gérard FONFREDE et Arnaud MARTINEZ
Huissiers de Justice Associés
60 rue Jean Jaurès - 94 Champigny-S/Marne

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE SEPT MARS.

SECOND ORIGINAL

A la requête du :

CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est à LYON (Rhône), 18, rue de la République, représenté par son directeur général y domicilié, pour lequel domicile est élu au domicile de Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val de Marne, domicilié 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val de Marne)

Agissant en vertu de :

Un acte reçu par Maître LENARD, Notaire à Villeneuve Saint Georges le 11 juillet 2008 contenant prêt ;

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant été délivré par acte de mon ministère en date du 19 janvier 2016.

Faute d'avoir pu procéder amiablement à mes opérations,

Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé près le Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), soussigné,

Me suis transporté ce jour à VILLENEUVE-LE-ROI (Val de Marne), 4, rue Albert Larmé, où étant à 15 heures 30, assisté d'un serrurier, de deux témoins et d'un expert chargé de procéder aux divers métrés et diagnostics nécessaires à la mise en vente des biens immobiliers, à l'effet de procéder à la description des biens et droits immobiliers situés à ladite adresse et formant :

- Un pavillon à Villeneuve-le-Roi, 4, rue Albert Larmé, cadastré section AP n° 168.

A l'adresse indiquée, il existe un pavillon.

Après avoir sonné à la porte, personne ne répondant à mes appels, j'ai fait procéder à l'ouverture forcée de la porte, assisté de deux témoins.

Cette ouverture réalisée, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Les lieux sont succinctement meublés, mais paraissent être à l'état d'abandon.

Ils se composent de :

Un pavillon principal avec un jardin comprenant en fond de parcelle un petit appentis.

Le pavillon comporte un sous-sol semi-enterré qui a été aménagé, un rez-de-chaussée surélevé et un premier étage mansardé.

Sous-sol semi-enterré :

On y accède par une porte vitrée située sur le pignon gauche du pavillon, il se compose de :

Une vaste pièce en entrant, dont le sol est carrelé, qui prend jour par une porte-fenêtre, deux fenêtres, un ensemble de pavés de verre.

Attenante à cette pièce principale, un dégagement dont le sol est carrelé comportant un évier avec combiné mélangeur, une chaudière et un ballon d'eau chaude.

Dans le dégagement à gauche, une pièce principale dont le sol est carrelé, qui prend jour par une fenêtre donnant sur la première pièce principale.

Dans le dégagement au fond à gauche, une pièce principale dont le sol est carrelé, qui prend jour par une fenêtre.

Dans le dégagement au fond, une salle de bains dont le sol est carrelé, équipée d'une cuvette anglaise avec effet d'eau, d'un lavabo et d'une douchière carrelée, cette pièce prend jour par une fenêtre.

Je me transporte ensuite au rez-de-chaussée surélevé :

Il se compose d'une entrée dont le sol est carrelé.

Dans l'entrée porte droite, une pièce à usage de cuisine, dont le sol est carrelé, équipée d'un évier et qui prend jour par une fenêtre.

Dans l'entrée deuxième porte droite, une chambre à coucher dont le sol est en parquet flottant, qui prend jour par une fenêtre.

Dans l'entrée porte gauche, une pièce principale dont le sol est en parquet flottant, qui prend jour par une porte-fenêtre.

Attenante à cette pièce, une salle de bains dont le sol est carrelé, équipée d'une cuvette anglaise avec effet d'eau, d'une douchière carrelée, d'une meuble vasque et qui prend jour par une fenêtre.

Dans l'entrée porte face, une pièce à usage de salle de séjour dont le sol est carrelé, qui prend jour par une fenêtre et une porte-fenêtre donnant sur une terrasse.

Au fond de l'entrée, il existe un escalier desservant le premier étage.

Je me transporte au premier étage :

Il se compose d'un palier dont le sol est recouvert de linoléum, qui prend jour par une fenêtre.

Sur le palier porte gauche, une pièce à usage de chambre à coucher dont le sol est recouvert de linoléum, qui prend jour par une fenêtre.

Sur le palier porte face gauche, une pièce à usage de chambre à coucher dont le sol est recouvert de linoléum, qui prend jour par une fenêtre et une porte-fenêtre donnant sur une petite terrasse.

Sur le palier porte face droite, une salle de bains dont le sol est carrelé, qui prend jour par une fenêtre, équipée d'une cuvette

anglaise avec effet d'eau, d'une baignoire et de deux vasques avec combinés mélangeurs.

L'ensemble des lieux est succinctement meublé, apparaît abandonné et est en mauvais état d'entretien.

Durant mes opérations, il a été procédé aux métrés et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien.

Mes opérations terminées, j'ai fait refermer la porte et je me suis retiré.

Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées à mon procès-verbal de constat.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Arnaud MARTINEZ

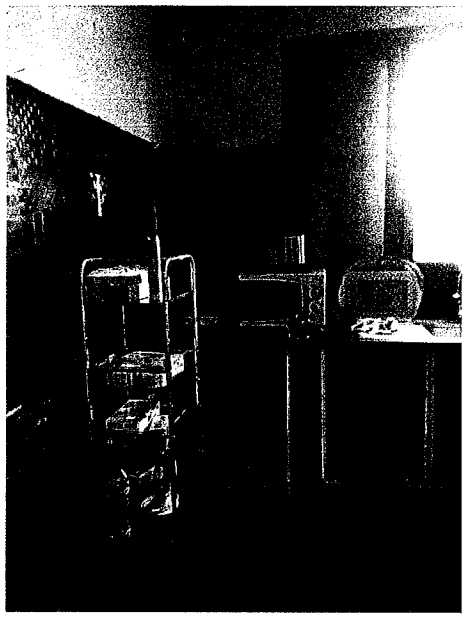
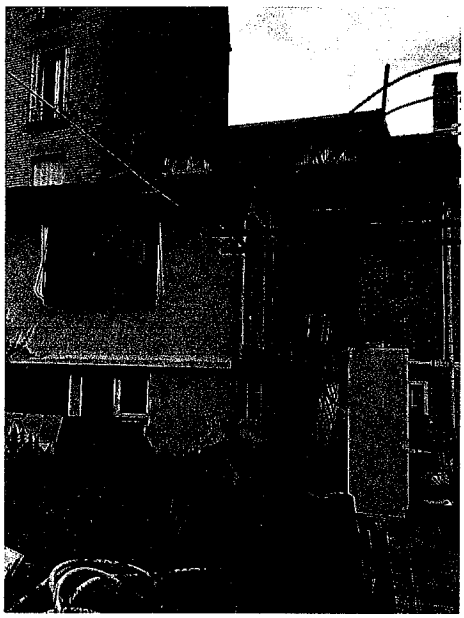
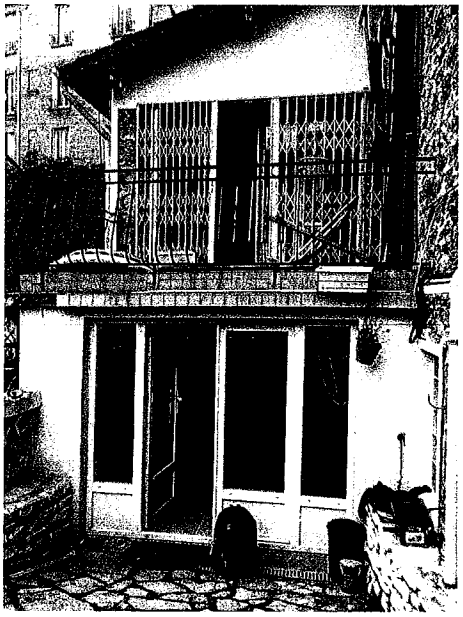
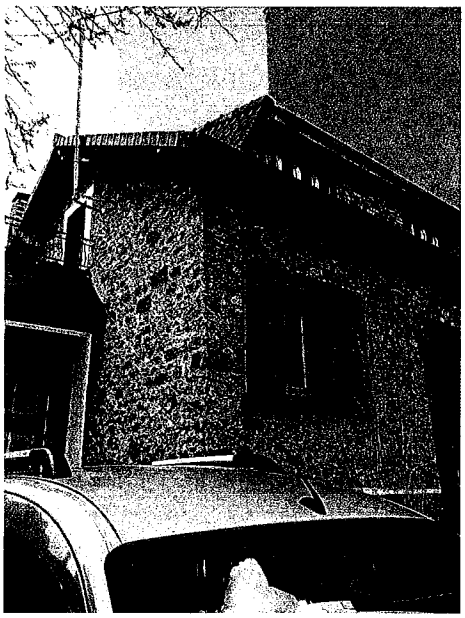
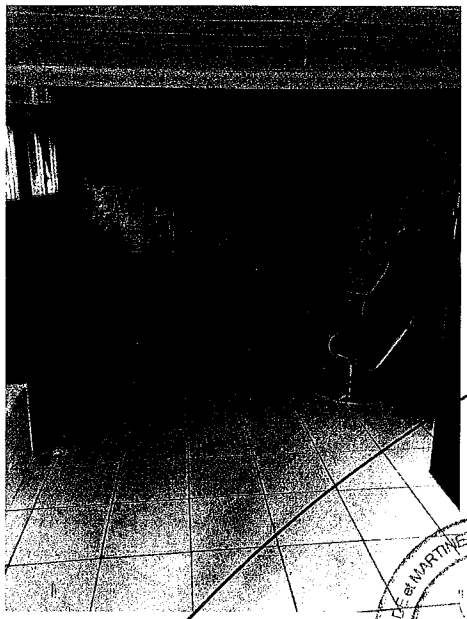

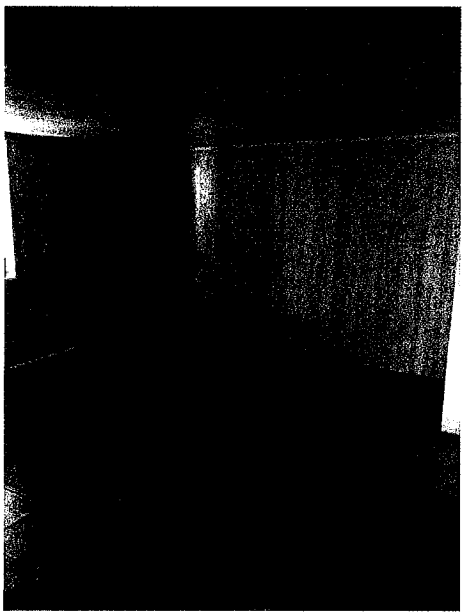
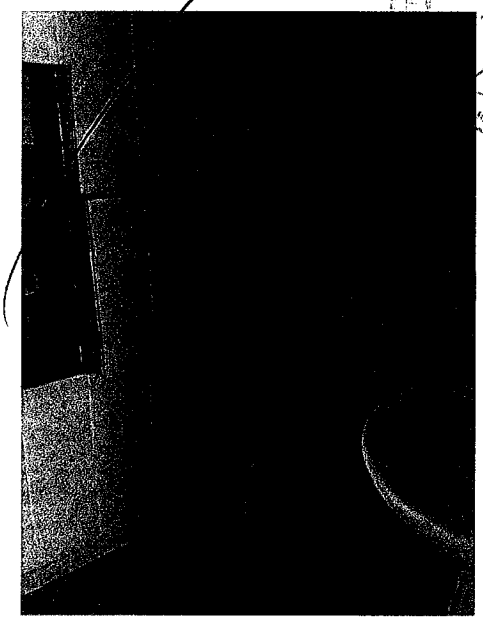
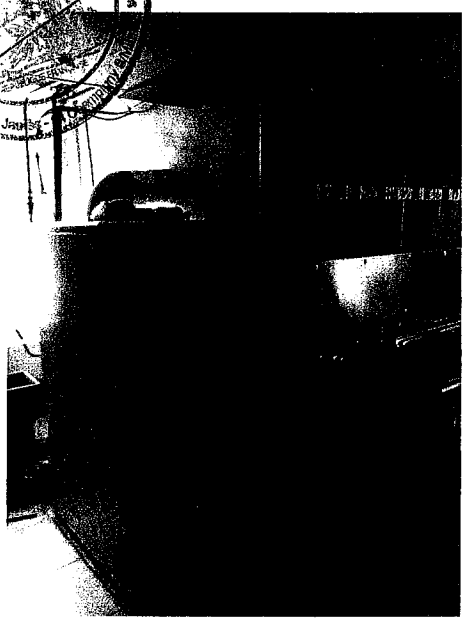

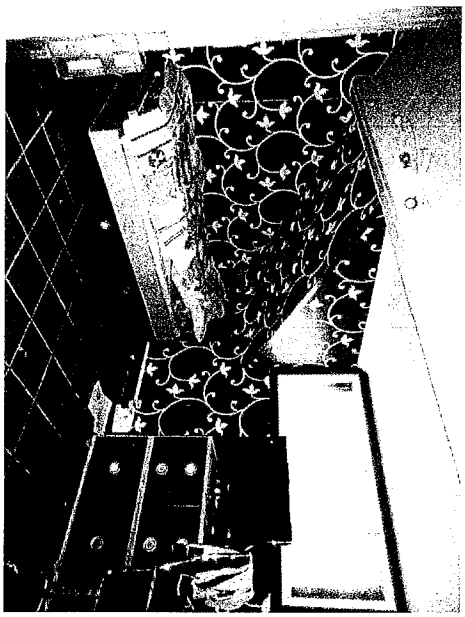
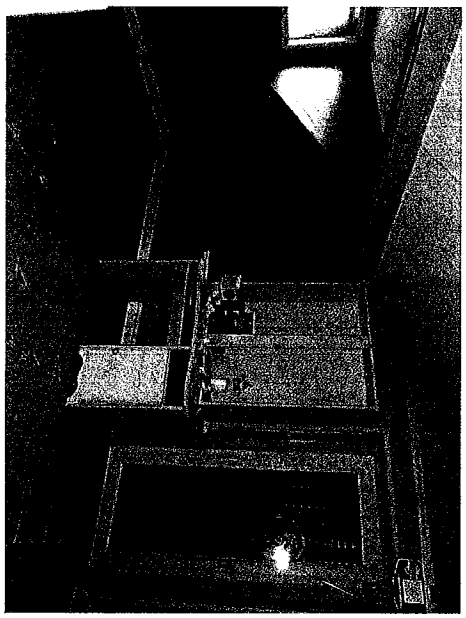
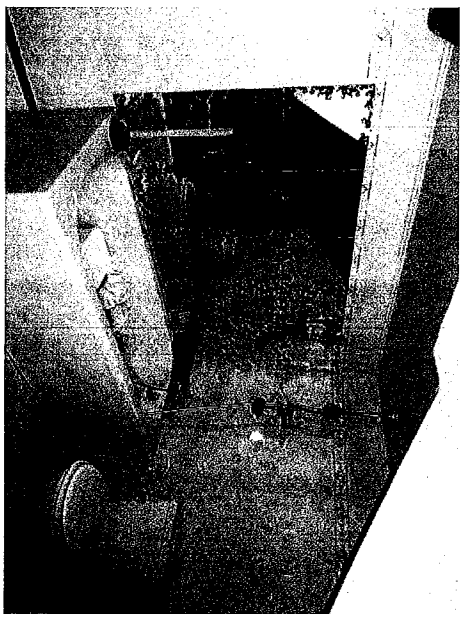
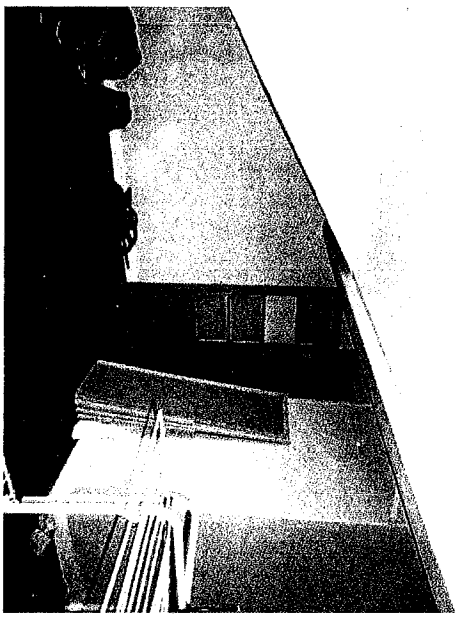
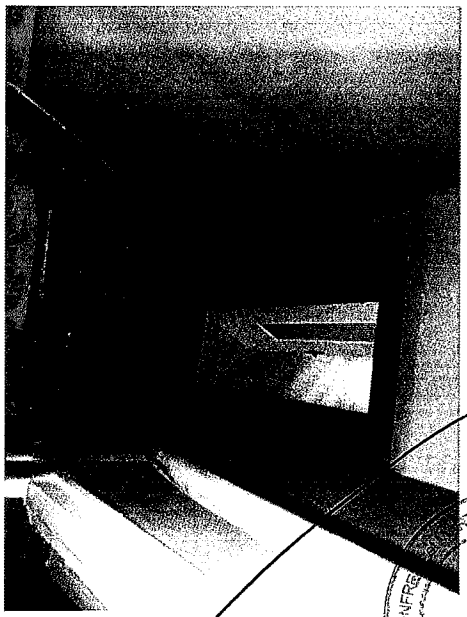

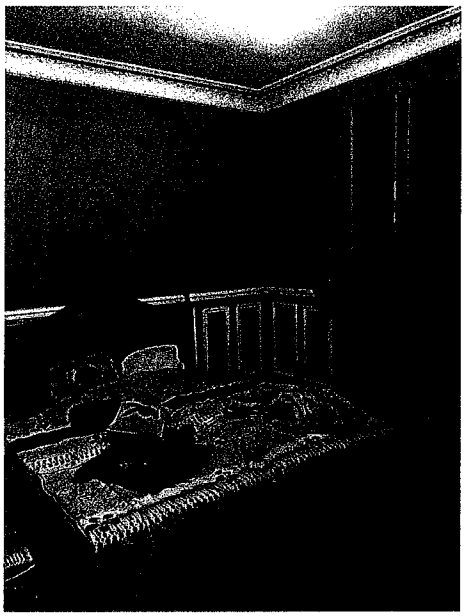
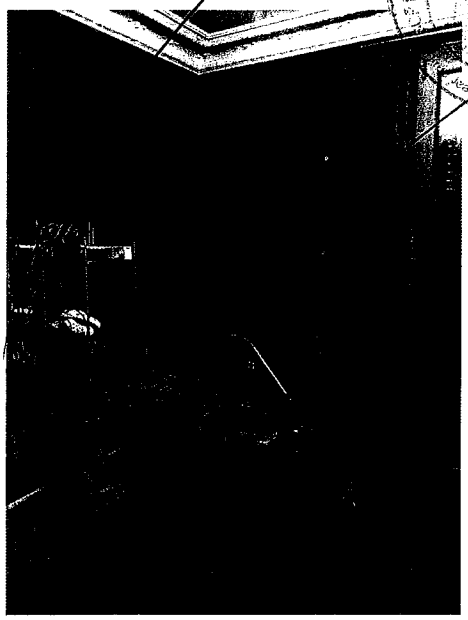
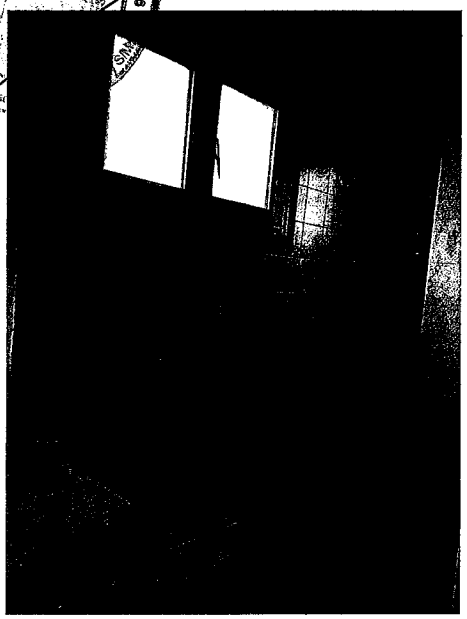

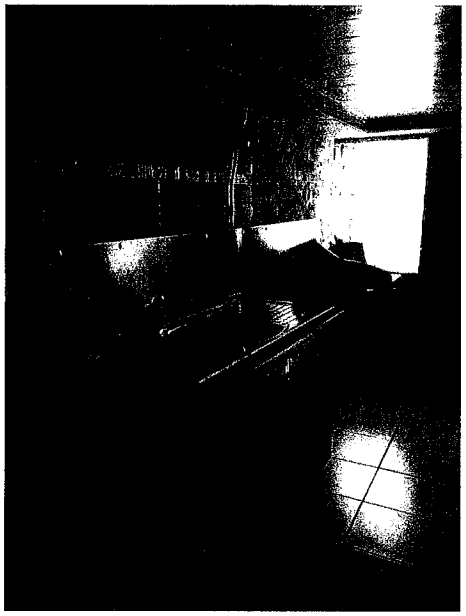

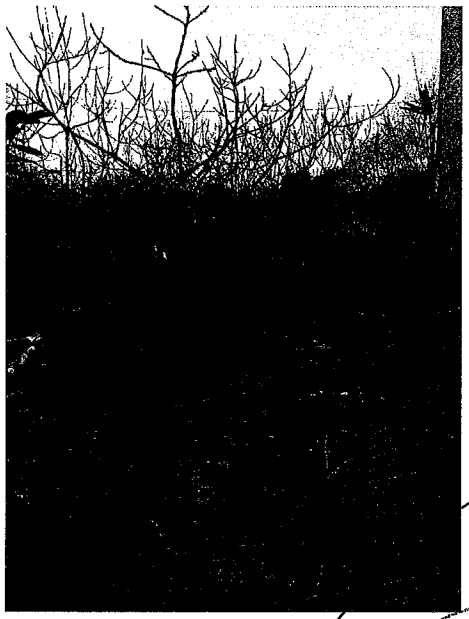

SCP PONFREDE et MARTINEZ - Huissiers de Justice Associés
60 rue Jean Jaurès - 94 Champigny S/Marne

Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 7/3/10